



Plainte contre l'employeur

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 1er juillet 2003

Bonjour,

Je souhaite déposer une plainte contre mon employeur pour infraction à la loi anti tabac. Comment faire ?

Réponse :

Prenez connaissance de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la protection contre le tabagisme

Lisez ensuite les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose.

Quand vous penserez avoir réuni suffisamment de preuves ou de témoignages pour mettre en place une procédure, rapprochez-vous à nouveau de nous. DNF accompagnera votre démarche et pourra se porter partie civile à vos côtés.